



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **23 janvier 2024**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **20**
de présents : **20**
de votants : **20**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Etaient présents :

BAYEUR Laurence, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME, GULINO Aline, Monique, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRERY Francis, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés : /

Étaient absents : /

Procurations : /

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/01/2024
Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 26/01/2024

N° 17/2024 : Attribution des parcelles du lotissement « le Patural 2 »

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Lucien DIM, Adjoint au Maire,

Après discussion et délibération, le conseil municipal, par **20 VOIX POUR**

- **DÉCIDE** l'attribution des parcelles suivantes au lotissement « Patural 2 » :
 - Lot 6, référence cadastrale Préfixe : 000 ; Section : 27 ; parcelle n° 394, d'une superficie totale de 588 m² pour un montant de 15 000 € HT l'are, soit 88 200 € H.T. à M. CEYLAN Yuksel et Mme AVDAGIC Mirela
 - Lot 15, référence cadastrale Préfixe : 000 ; Section : 27 ; parcelle n° 400, d'une superficie totale de 393 m² pour un montant de 15 000 € HT l'are, soit 58 950 € H.T. à M. TEPELI Ilan
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Les frais notariés d'acquisition sont à la charge des acheteurs.



Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 23 janvier 2024

Le Maire,
Eric GULINO